

# Échanges de population et positionnement européen

## Les échanges entre les aires de Bourgogne-Franche-Comté

Les déplacements quotidiens des actifs pour se rendre sur leur lieu de travail et les migrations résidentielles (déménagements) forment des réseaux d'échanges entre les aires, territoires constitués par les agglomérations et leur bassin d'emploi. Les relations entre lieu de vie et pôle d'emploi constituent un levier de développement économique.

### Près de 80 000 navetteurs travaillent hors de leur aire de résidence

Les navetteurs, actifs qui travaillent en dehors de leur commune de résidence, font vivre les relations quotidiennes entre les territoires. En Bourgogne-Franche-Comté, les grandes aires urbaines, les moyennes et les petites aires regroupent 74 % de la population et 81 % de l'emploi régional. Les déplacements des navetteurs se font en majorité au sein de ces aires : 343 200 navetteurs résident et travaillent dans la même aire et 78 600 navetteurs font des trajets de plus longues distances résidant dans une aire et travaillant dans une autre.

Les navetteurs se déplaçant entre les aires de Belfort et de Montbéliard sont les plus nombreux : 5 400 habitent la première et travaillent dans la seconde, 4 000 font le trajet inverse. À Montbéliard, ils occupent davantage un emploi industriel et à Belfort un emploi tertiaire.

De même, les trajets domicile-travail entre les aires du Creusot, de Montceau-les-Mines et de Chalon-sur-Saône sont relativement nombreux. Ils sont souvent réalisés en voiture et liés à un emploi dans l'industrie. L'aire du Creusot est d'ailleurs la plus tournée vers les autres aires de la région : 16 % de ses actifs en sortent et 18 % de ses emplois sont occupés par des actifs en provenance d'une autre aire. Les échanges d'actifs entre les aires de Beaune, Dijon et Chalon-sur-Saône sont nombreux, davantage effectués en transport en commun et très liés au secteur tertiaire.

Ils sont en revanche plus faibles entre les aires de Dijon et de Besançon. Entre les deux, celle de Dole entretient toutefois des échanges significatifs avec l'une et l'autre.

### Surtout des déménagements d'actifs

Signe également de relations privilégiées entre les aires, 82 000 habitants ont déménagé de l'une à l'autre entre 2003 et 2008. Plus de la moitié sont des actifs, 19 % des étudiants rejoignant un établissement d'enseignement supérieur et 7 % des retraités.

Les aires urbaines de Dijon et de Besançon constituent deux pôles majeurs d'emplois, attractives pour les actifs, mais aussi pour les étudiants de leur académie respective en raison de la large palette de formations qu'elles offrent. L'aire urbaine de Dijon est très liée à celles de Beaune, Chalon-sur-Saône, Auxerre et moins à celles de Sens, Nevers et Mâcon, plus éloignées et très tournées vers l'extérieur de la région. L'aire urbaine de Besançon, par sa position géographique centrale, est très liée aux aires franc-comtoises. Les migrations résidentielles sont également nombreuses entre les aires de Belfort et de Montbéliard ainsi qu'entre celles de Chalon-sur-Saône, du Creusot et de Montceau-les-Mines et peu importantes entre celles de Dijon et de Besançon. ■

## Chiffres Clés

«Territoires de Bourgogne-Franche-Comté»	Actifs entrants		Actifs sortants		Taux d'échanges d'actifs	
	Nombre	Part des ouvriers (en %)	Nombre	Part des ouvriers (en %)	Taux d'entrées** (en %)	Taux de sorties** (en %)
Ensemble des petites aires*	16 300	29	14 650	31	17,9	18,8
Ensemble des moyennes aires*	10 300	26	10 000	35	14,8	16,6
Ensemble des grandes aires urbaines*	51 850	26	53 750	24	7,4	7,8
dont aires de :						
Dijon	6 450	23	5 500	22	3,9	3,3
Besançon	5 950	24	7 850	17	5,7	7,5
Montbéliard	7 850	32	5 800	21	12,2	9,5
Chalon-sur-Saône	3 950	26	4 850	21	7,0	8,7
Belfort	5 500	18	6 600	31	12,7	14,6
Nevers	1 500	39	1 400	25	4,1	3,8
Mâcon	1 600	22	1 200	20	5,8	4,2
Auxerre	3 100	35	3 550	25	7,9	9,3
Dole	2 550	24	3 950	28	10,2	15,1
Sens	700	29	1 150	27	3,1	4,6
Vesoul	2 800	25	2 450	26	10,4	9,7
Lons-le-Saunier	2 100	25	1 900	27	8,2	7,8
Montceau-les-Mines	1 750	27	2 750	33	11,5	17,4
Le Creusot	2 650	28	2 100	30	18,1	16,0
Beaune	2 350	24	2 150	21	13,4	13,7
Pontarlier	1 100	25	550	17	8,0	3,9

Lecture : l'aire urbaine de Dijon attire, pour le travail, 6 450 actifs qui résident dans une autre aire de Bourgogne-Franche-Comté. À l'inverse, 5 500 actifs résidant dans l'aire urbaine de Dijon vont travailler dans une autre aire de la région.

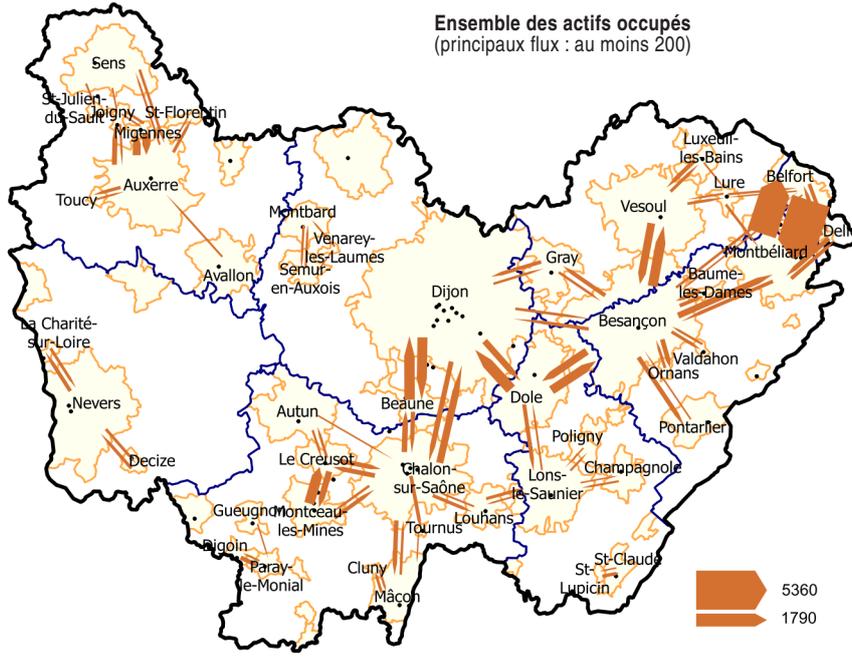
\* Ces lignes comptabilisent les échanges d'actifs entre chacune des aires de cet ensemble et ceux réalisés avec les autres types d'aires. Les aires considérées sont celles dont le pôle urbain est en Bourgogne-Franche-Comté, elles sont prises en compte pour leur partie située dans la région.

\*\* Taux d'entrées : nombre d'actifs occupés entrants rapporté au nombre d'emplois du territoire. Taux de sorties : nombre d'actifs occupés sortants rapporté au nombre d'actifs occupés résidant dans le territoire.

Source : Insee, Recensement de la population de 2012

**1** De nombreux trajets domicile-travail entre Belfort et Montbéliard, autour de Dijon et Besançon

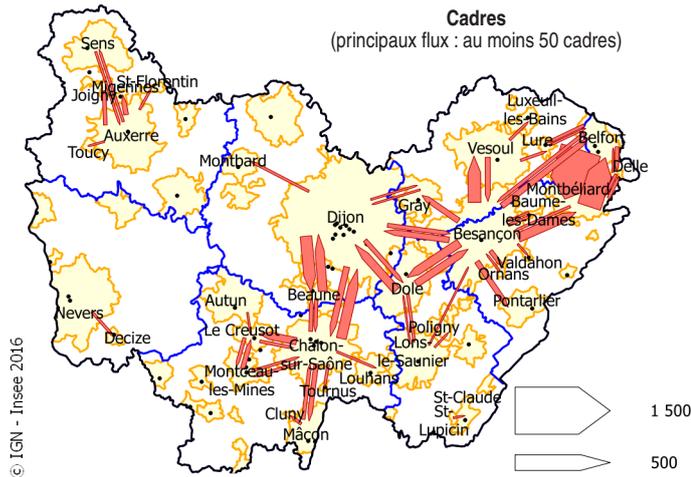
Déplacements domicile-travail des actifs entre les aires de Bourgogne-Franche-Comté



Une aire (grande, moyenne ou petite) est constituée d'un pôle urbain et d'une couronne périurbaine. Un pôle urbain est un ensemble de communes présentant une continuité du bâti et un seuil minimal d'emplois (au moins 10 000 emplois pour le pôle urbain d'une grande aire urbaine, de 5 000 à 10 000 pour une moyenne aire et 1 500 à 5 000 pour une petite aire). Une couronne périurbaine regroupe les communes qui sont sous l'influence économique d'un pôle urbain. Son étendue est déterminée par les déplacements domicile-travail des actifs de sorte qu'en fine, au moins 40 % des actifs d'une aire résident et travaillent dans l'aire.

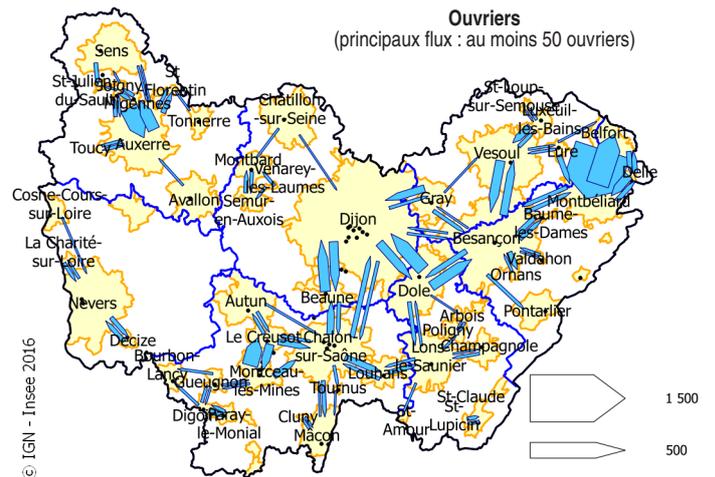
© IGN - Insee 2016

Source : Insee, Recensement de la population de 2012



© IGN - Insee 2016

Source : Insee, Recensement de la population de 2012

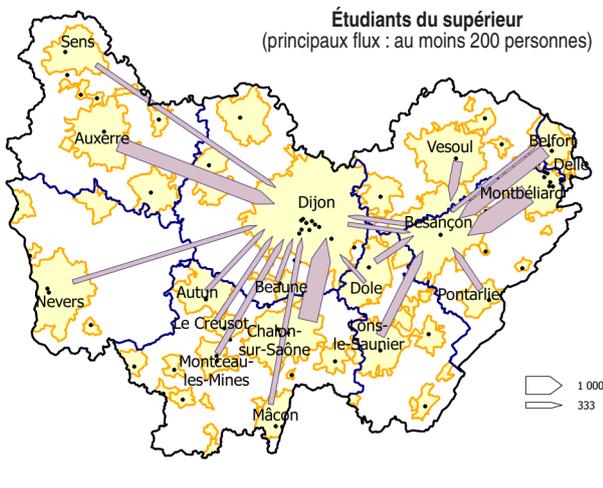


© IGN - Insee 2016

Source : Insee, Recensement de la population de 2012

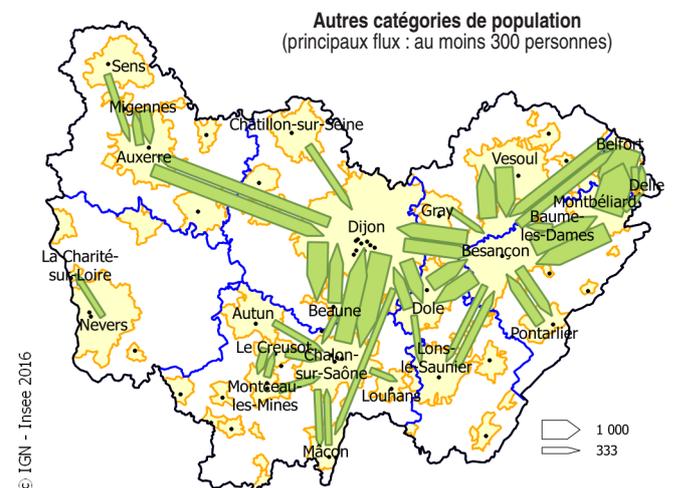
**2** Dijon et Besançon animent les migrations résidentielles

Migrations résidentielles entre les aires de Bourgogne-Franche-Comté



© IGN - Insee 2016

Source : Insee, Recensements de la population 2003 et 2008



© IGN - Insee 2016

Source : Insee, Recensements de la population 2003 et 2008